

# AVIS PUBLIC

## ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

Lors de la séance ordinaire tenue le 11 novembre 2025, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année 2026.

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

La tenue des séances régulières du conseil municipal de Saint-Jude pour l'année civile 2026 se tiendront à la salle du conseil du centre communautaire au 930, rue du Centre et débuteront à 20h00:

13 janvier  
03 février  
03 mars  
07 avril  
05 mai  
02 juin  
07 juillet  
11 août  
1<sup>er</sup> septembre  
06 octobre  
03 novembre  
1<sup>er</sup> décembre

DONNÉ à Saint-Jude, ce 18 novembre 2025.



Myriam Fournier  
Directrice générale et greffière-trésorière

# Certificat de publication

Je, soussigné, Mme Myriam Fournier directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Jude, certifie par la présente, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre 12 h et 17 h, le 18 novembre 2025, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 novembre 2025



---

Myriam Fournier  
Directrice générale et greffière-trésorière